

N/REF : 22/12/2025 14H51 C:024992 I:30238

V/Email reçu le Lundi 22/12/2025 a 14H51

**LABORATOIRE D'ANALYSE
MEDICALES MEDI BIO LES CEDRES
48, AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES**

IMMEUBLE : LABORATOIRE
48 AVENUE DE GRUGLIASCO
38130 ECHIROLLES

Fontaine, le 24 Décembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLÉE 48 GRUGLIASCO - LABORATOIRE D'ANALYSE 0456581518 // 0660633502

MOTIF : RECHERCHE DE FUITE AU NIVEAU DU CHAUFFE EAU (PROVIENT PROBABLEMENT DU CUMULUS)

Donneur d'ordre : Mme n LIRIA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 23/12/2025 A 11H00:
INTERVENTION DEPUIS LE LABORATOIRE D'ANALYSES
CONTROLE DU CUMULUS
CONSTAT: FUITE SUR TUBE EN CUIVRE DIAM 16 EAU CHAUDE DU CUMULUS
REPARATION PROVISOIRE A L'AIDE D'UN ELASTOMERE
LE GROUPE DE SECURITE EST HS
PREVOIR LE REMPLACEMENT DU GROUPE DE SECURITE ET LA REPRISE DE
L'ALIMENTATION EAU CHAUDE SOUS CUMULUS
CONTROLE ETANCHEITE

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 24/12/25 a 09H43 Mme n LIRIA

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.
Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous

arrivons a déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/12	1	73,82		110,73
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,45		39,45
1,00	Coquille de réparation	1	8,00		8,00
TOTAL H.T.					187,30
T.V.A. a 20,00%					37,46
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>224,76</u>

Valeur en votre reglement au 31 Janvier 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intéret légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN